

COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE

PÊCHES SPORTIVES

Commission Eau Douce

Javerdat, le 29 décembre 2016

PV ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

17 décembre 2016 / Mairie de Limoges

L'Assemblée Constitutive a été ouverte par Marc DRUTEL à 22h15, salle Jean Pierre Timbaut à la Mairie de Limoges.

Objet de cette Assemblée Constitutive:

Le Comité Départemental de Haute-Vienne des Pêches Sportives (CD87 FFPS) a été formé le 28 juin 2016. La commission « Eau Douce » de ce nouveau CD devait être mise en place en remplacement de l'ancien CD87 Pêche Sportive au Coup qui a été dissous lors d'une Assemblée Dissolutive le 17 décembre 2016.

Participants :

9 clubs FFPS sont représentés, soit 11 mandats.

APVG (1 mandat – 10 licenciés)

TS87 (1 mandat – 9 licenciés)

La Coulée (1 mandat – 8 licenciés)

Cormorans (1 mandat – 9 licenciés)

La Truite Montmailler (1 mandat - 8 licenciés)

Les Ponticauds (1 mandat – 10 licenciés)

TSPP87 (1 mandat – 12 licenciés)

TR Les feuillardiers (2 mandats – 16 licenciés)

Ablette palaisienne (2 mandats – 24 licenciés)

Désignation du Comité Directeur

Une seule liste de 17 membres a été soumise au vote de l'Assemblée pour constituer le Comité Directeur de la Commission « Eau Douce » du CD87 FFPS.

Antonio ARANTES / Ludovic BARRIERE / Frédéric BERNARD / Guillaume BREGEAT / Cédric BREUIL / Lionel DOUDET / Marc DRUTEL / Johan GARAUD / Christophe GERMANNAUD / André JANDAUD / Olivier JAYAT / Franck HEMERY / Loïc LACOUCHIE / Paul Louis LAFONT / Philippe LAGARDE / Thierry MORLIERAS / Jean Louis VAUZELLE

Cette liste a été élue à l'unanimité des votants (11 voix pour)

Au sein de ce Comité Directeur, Marc DRUTEL a été désigné Président. Les autres membres du bureau seront désignés lors de la première réunion de travail du Comité Directeur prévue en début d'année 2017.

L'Ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Constitutive a été clôturée par Marc DRUTEL à 22h30.

Marc DRUTEL Président